

Offre d'emploi

Coordonnateur d'activités socio-culturelles, de sports et de loisirs

MUNICIPALITÉS : Dosquet, Saint-Janvier-de-Joly et Saint-Flavien

Les municipalités de Dosquet, Saint-Janvier-de-Joly et Saint-Flavien sont à la recherche d'un coordonnateur qui travaillera au développement d'activités socio-culturelles, de sports et de loisirs communautaires.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

- * Organise et anime des activités socio-culturelles, de loisirs et de sports pour une clientèle diversifiée (jeunes, familles, personnes âgées, etc.);
- * Soutient et anime la démarche de réflexion et d'orientation du milieu et consulte au besoin les intervenants et les groupes locaux;
- * Supervise la réalisation des événements et des activités de loisir;
- * Élabore les outils de promotion et les différentes politiques municipales;
- * Coordonner le local des jeunes, les ligues sportives, divers comités et programmes.

APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES :

- * Posséder une grande autonomie et avoir de la facilité à communiquer à l'oral et à l'écrit;
- * Avoir de l'entregent et une bonne écoute, être rassembleur et avoir de la facilité à mobiliser les groupes et les individus;
- * Avoir une expérience auprès de bénévoles;
- * Avoir une bonne capacité à gérer des programmes, des événements et des services à la population dans le contexte du développement de la qualité de vie en milieu municipal;
- * Avoir une bonne connaissance du contexte d'intervention en milieu rural;
- * Être disponible de soir et de fin de semaine occasionnellement.

EXIGENCES :

- * Diplôme en loisirs (DEC d'intervention en loisirs ou baccalauréat en récréologie) ou expérience dans le domaine;
- * Fournir son véhicule dans le cadre de ses fonctions.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- * Poste temporaire (1 1/2 ans avec possibilité de renouvellement) partagé entre les municipalités de Dosquet, Saint-Janvier-de-Joly et de Saint-Flavien (années 2020-2021);
- * Poste à temps plein de 38 heures/semaine;
- * Rémunération et conditions établies par le regroupement de municipalités selon les expériences reconnues.

Votre candidature devra être soumise au plus tard le **vendredi 14 août 2020** à la :

Municipalité de Joly A/S Mélanie Boilard, directrice générale

Comité d'embauche d'une ressource en loisir municipal

729 rue des Loisirs

Saint-Janvier de Joly (Québec) G0S 1M0

ou par courrier électronique à : direction@municipalitedejoly.com

Téléphone : (418) 728-2984 poste 1

